International journal of applied management and economics
Vol : 02 , N° 23, Decembre 2026
ISSN : 2509-0720

Hawala et les entreprises formelles de transferts de fonds, des Émirats arabes unis vers le Mali : Étude comparative des deux systèmes de transferts de fonds.

Hawala and Formal Remittance Services from the United Arab Emirates to Mali: A Comparative Study of the Two Remittance Systems.

– **AUTEUR 1 :** SANOGO Drissa,

(1) : Doctorant en Sciences de Gestion à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) MALI
Ecole de doctorale (Droit-Economie-Sciences sociales-Lettres- Arts) du Mali ED-DESSLA.

Conflit d'intérêt : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêt.
Pour citer cet article : SANOGO Drissa (2026) « Hawala et les entreprises formelles de transferts de fonds, des Émirats arabes unis vers le Mali : Étude comparative des deux systèmes de transferts de fonds »,
IJAME : Volume 02, N° 23 | Pp: 121 – 136.

DOI : 10.5281/zenodo.24316168
Copyright © 2026 – IJAME

Résumé :

Cette étude examine, de manière comparative, les deux principaux canaux de transfert de fonds des Émirats arabes unis (EAU) vers le Mali à savoir le système informel hawala et les entreprises formelles de transfert d'argent (EF-TF), régulées par les autorités nationales et internationales. À partir d'une enquête de terrain menée à Dubaï, Abou Dabi et Bamako entre janvier et août 2023, cette étude analyse les aspects structurels, opérationnels, économiques, réglementaires et socioculturels de ces deux systèmes.

Les données qualitatives (entretiens semi-directifs avec 62 acteurs hawaladars, agents de transfert formel, migrants, fonctionnaires de la Banque centrale du Mali, représentants de la Commission Nationale de Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme CNLBCFT, et experts de la Banque Centrale des Émirats arabes unis) et quantitatives (enquête auprès de 417 migrants Maliens résidant aux EAU) révèlent que le hawala demeure largement préféré pour sa rapidité, sa discrétion, ses frais inférieurs (en moyenne 1,8 % contre 5,7 % pour les EF-TF), et son ancrage dans les réseaux de confiance communautaire.

Mots clés : Transfert informel, institutions financières, services de transfert d'argent, Corridor Emirats arabes unis -Mali, Hawala.

Abstract:

This article conducts a comparative analysis of two primary remittance channels from the United Arab Emirates (UAE) to Mali. The informal hawala system and formal money transfer operators (MTOs), regulated by national and international authorities. Based on fieldwork conducted in Dubai, Abu Dhabi, and Bamako between January and August 2023, the study investigates the structural, operational, economic, regulatory, and sociocultural dimensions of both systems. The qualitative data (62 semi-structured interviews with hawaladars, formal MTO agents, Malian migrants, officials from the Central Bank of Mali, the National Anti-Money Laundering and Counter-Terrorist Financing Commission CNLBCFT, and experts from the Central Bank of the UAE) and quantitative data (a survey of 417 Malian migrants residing in the UAE) reveal that hawala remains strongly preferred for its speed, discretion, lower fees (average 1.8% vs. 5.7% for formal MTOs), and embeddedness in community-based trust networks.

Keywords: Informal transfer, financial institutions, money transfer services, United Arab Emirates–Mali corridor, Hawala.

I. Introduction :

1. Contexte et justification :

Les transferts de fonds constituent un pilier essentiel de l'économie malienne. En 2022, les envois de la diaspora ont atteint 1,1 milliard USD, soit 8,3 % du PIB national (Banque mondiale, 2023). Les Émirats arabes unis, troisième pays d'accueil des Maliens après la France et la Côte d'Ivoire (estimation OIM, 2022 : 125 000 ressortissants), constituent un pôle émergent de cette diaspora, marqué par une forte concentration dans les secteurs de la construction, du commerce de gros et des services. Ce flux migratoire récent intensifié depuis 2015 s'accompagne d'une demande croissante de services de transfert fiables, rapides et abordables.

Or, le paysage des transferts vers le Mali demeure profondément dualisé, d'un côté, un réseau informel de hawala, largement utilisé par les travailleurs migrants non qualifiés, les commerçants et les réseaux familiaux ; de l'autre, un secteur formel composé d'opérateurs agréés (Western Union, MoneyGram, Ria, ainsi que des acteurs locaux comme, Mali Express ou Sofa Express), supervisés par la Banque centrale du Mali et soumis aux exigences de la CNLBCFT.

Cette dualité ne relève pas d'un simple clivage technique ou juridique : elle reflète des logiques économiques, sociales et institutionnelles profondément divergentes. Pourtant, les politiques publiques maliennes comme la Stratégie nationale de développement financier 2022-2026 visent principalement à formaliser les transferts, sans analyser systématiquement les raisons de la persistance et de la résilience du hawala. Par ailleurs, les réformes réglementaires récentes aux EAU (notamment la loi fédérale n° 20 de 2018 sur le blanchiment d'argent et le décret ministériel n° 10 de 2021 sur les fournisseurs de services non financiers) ont accru la pression sur les hawaladars, sans offrir d'alternatives adaptées aux migrants Maliens.

Dans ce contexte, une étude comparative rigoureuse, ancrée dans les pratiques réelles des usagers et des prestataires, s'impose non seulement comme une nécessité académique, mais comme un impératif pour l'élaboration de politiques publiques efficaces, inclusives et réalistes.

2. Revue de la littérature :

2.1 Sommaire :

Cet article examine trois grands courants de recherche : (i) les études sur le hawala comme système financier informel ; (ii) les travaux sur les transferts de fonds et l'inclusion financière dans les pays en développement ; (iii) la littérature réglementaire et politique sur la lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et le financement du terrorisme (CFT) dans les corridors migratoires Sud-Sud. Elle met en évidence une fragmentation théorique, une surreprésentation des corridors Nord-Sud et une sous-estimation des logiques endogènes de régulation sociale.

2.2 Les points d'accord des auteurs :

La littérature s'accorde sur plusieurs constats fondamentaux :

- Le hawala est un système ancien, largement répandu dans le monde musulman et au-delà, fondé sur la confiance et la réputation (Chand, 2004 ; Passas, 2005).
- Il offre des avantages comparatifs indéniables en termes de coût, de rapidité et d'accessibilité pour les populations non bancarisées (World Bank, 2011 ; Ratha, 2013).
- Il joue un rôle crucial dans la résilience des ménages migrants, notamment en période de crise (sécheresse, conflit, pandémie) (de Haas, 2007 ; Carling, 2008).
- Sa persistance ne s'explique pas par l'ignorance, mais par une rationalité économique et sociale adaptée à des environnements institutionnels faibles (Portes & Haller, 2005 ; Rankin, 2002).

2.3 Les points de désaccord des auteurs

Les désaccords portent principalement sur :

- La nature du hawala pour certains (Passas, 2005 ; Shelley, 2007), il constitue un risque systémique pour la stabilité financière et la sécurité nationale, en raison de son opacité. Pour d'autres (Chand, 2004 ; Kanaan, 2010), il est un système d'auto-régulation plus fiable que les institutions formelles dans les contextes de faible État.
- L'efficacité des politiques de régulation : tandis que le GAFI (2013) et la Banque mondiale (2018) préconisent la formalisation ou la régulation renforcée, des chercheurs comme Rankin (2002) ou De Soto (2000) mettent en garde contre les effets pervers de la régulation excessive, qui peut marginaliser les plus vulnérables et renforcer les circuits clandestins.
- Le lien avec le crime organisé : la littérature policière et sécuritaire (Shelley, 2007 ; U.S. Treasury, 2002) établit un lien quasi systématique entre hawala et financement du terrorisme. En revanche, les études empiriques de terrain (Chand, 2004 ; Kanaan, 2010) montrent que la grande majorité des transactions hawala sont strictement commerciales ou familiales, et que les cas liés au terrorisme restent marginaux et hautement médiatisés.

2.4 Les lacunes dans la littérature :

Trois lacunes majeures sont identifiées :

- ✓ Une lacune géographique : plus de 78 % des études sur le hawala portent sur l'Asie du Sud (Pakistan, Afghanistan, Inde) ou le Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Égypte). Seulement 4 % concernent l'Afrique subsaharienne, et aucune n'a analysé le corridor UAE–Mali (base de données Scopus, 2023).
- ✓ Une lacune méthodologique : la plupart des travaux s'appuient sur des données secondaires, des rapports institutionnels ou des entretiens avec des régulateurs, mais

rarement sur des enquêtes de terrain menées auprès des hawaladars eux-mêmes ou dans les deux extrémités du corridor.

- ✓ Une lacune théorique : la littérature reste prisonnière du paradigme formel vs informel, sans explorer les formes hybrides (ex. : hawala certifiés, partenariats entre hawaladars et banques), ni les mécanismes de régulation sociale endogène (systèmes de garantie, tribunaux communautaires, sanctions par exclusion).

2.5 La contribution de cet article à la littérature :

Cet article comble ces lacunes en :

- ✓ Offrant la première analyse empirique du corridor UAE–Mali, fondée sur une enquête de terrain bilatérale,
- ✓ Intégrant les voix des hawaladars, souvent absentes des récits académiques, et en documentant leurs pratiques d'auto-régulation ;
- ✓ Proposant un cadre théorique de systèmes financiers parallèles qui remplace le hawala non comme un problème à régler, mais comme un phénomène à comprendre dans sa rationalité propre et son ancrage social.

3. Problématique :

Comment les systèmes de transfert de fonds hawala et formel coexistent-ils dans la chaîne UAE–Mali, et dans quelle mesure leurs différences structurelles, opérationnelles et réglementaires expliquent-elles leurs niveaux respectifs d'adoption, de résilience et de vulnérabilité notamment face aux exigences croissantes de transparence et de conformité AML/CFT ?

4. Questions de recherche :

i. Quelles sont les caractéristiques opérationnelles, tarifaires, temporelles et documentaires des transferts hawala et formels entre les EAU et le Mali ?

ii. Identifier les facteurs qui déterminent le choix du canal en comparant les coûts, les délais, les taux de change, les exigences documentaires et les niveaux de satisfaction des usagersQuels sont les déterminants en lien avec l'ancrage ethnique et les liens sociaux qui influencent les deux canaux de transfert.

iii. Quelles sont les implications réglementaires, financières et sociales de la coexistence de ces deux systèmes pour la stabilité financière, la protection des consommateurs et l'inclusion financière au Mali ?

5. Objectifs :

5.1 Objectif général :

Analyser de manière comparative les systèmes hawala et formel de transfert de fonds entre les Émirats arabes unis et le Mali, afin d'identifier les déterminants de leur coexistence, leurs logiques de fonctionnement, leurs impacts socioéconomiques et leurs implications pour la régulation financière.

5.2 Objectifs spécifiques :

- Cartographier les réseaux, les acteurs et les mécanismes opérationnels des deux systèmes dans la chaîne UAE–Mali ;
- Comparer les coûts, les délais, les taux de change, les exigences documentaires et les niveaux de satisfaction des usagers pour identifier les facteurs qui déterminent le choix du canal.
- Identifier les facteurs en lien avec l'ancrage ethnique et les liens sociaux en relation avec les canaux de transfert ?
- Évaluer les perceptions, les stratégies d'adaptation et les contraintes réglementaires rencontrées par les hawaladars et les opérateurs formels ;

6. Hypothèses :

6.1 Hypothèse générale :

Le système hawala et les entreprises formelles de transfert de fonds ne sont pas des substituts mutuels, mais des systèmes complémentaires, chacun répondant à des segments distincts de la demande migratoire selon des critères de coût, de rapidité, de confidentialité, de niveau d'instruction, de statut migratoire et de degré d'ancrage dans les réseaux communautaires.

6.2 Hypothèses spécifiques :

- ✓ H_1 : Les frais de transfert hawala sont significativement inférieurs à ceux des entreprises formelles, toutes choses égales par ailleurs (montant, destination, canal).
- ✓ H_2 : Le temps de traitement moyen d'un transfert hawala est inférieur à 24 heures, contre plus de 48 heures pour les entreprises formelles.
- ✓ H_3 : La confiance dans le hawala est corrélée positivement avec l'appartenance ethnique, la proximité géographique entre hawaladar et bénéficiaire, et le niveau de bancarisation du bénéficiaire au Mali.
- ✓ H_4 : Les migrants en situation irrégulière ou sans documents d'identité valides sont statistiquement plus susceptibles d'utiliser le hawala que les migrants réguliers.

- ✓ H_5 : Les hawaladars adoptent des stratégies d'auto-régulation (codes de conduite, garanties personnelles, réseaux de réputation) qui compensent partiellement l'absence de cadre juridique formel.

Tableau 1Matrix des relations relatives aux questions de recherche en lien avec les objectifs et hypothèses de recherche :

Question de recherche générale	**Questions de recherches spécifiques**	**Objectif Général**	**Objectifs spécifiques**	**Hypothèses de recherche**
Comment les systèmes de transfert de fonds hawala et formel coexistent-ils dans la chaîne UAE–Mali, et dans quelle mesure leurs différences structurelles, opérationnelles et réglementaires expliquent-elles leurs niveaux respectifs d' adoption, de résilience et de vulnérabilité notamment face aux exigences croissantes de	Quelles sont les caractéristiques opérationnelles, tarifaires, temporelles et documentaires des transferts hawala et formels entre les EAU et le Mali ?	Analyser de manière comparative les systèmes hawala et formel de transfert de fonds entre les Émirats arabes unis et le Mali, afin d' identifier les déterminants de leur coexistence, leurs logiques de fonctionnement, leurs impacts socioéconomiques et leurs implications pour la régulation financière.	Cartographier les réseaux, les acteurs et les mécanismes opérationnels des deux systèmes dans la chaîne UAE–Mali ;	Les frais de transfert hawala sont significativement inférieurs à ceux des entreprises formelles, toutes choses égales par ailleurs (montant, destination, canal).
	Quels sont les facteurs qui déterminent le choix d'un canal plutôt qu'un autre par les migrants Maliens résidant aux EAU ?		Identifier les facteurs qui déterminent le choix du canal en comparant les coûts, les délais, les taux de change, les exigences documentaires et les niveaux de satisfaction des usagers	Le temps de traitement moyen d'un transfert hawala est inférieur à 24 heures, contre plus de 48 heures pour les entreprises formelles.
	Quels sont les déterminants en lien avec l'ancrage ethnique et les liens sociaux qui influencent les deux canaux de transfert.		Identifier les facteurs en lien avec l'ancrage ethnique et les liens sociaux en relation avec les canaux de transfert ?	La confiance dans le hawala est corrélée positivement avec l'appartenance ethnique, la proximité géographique entre hawaladar et bénéficiaire,

				et le niveau de bancarisation du bénéficiaire au Mali.
	Quelles sont les implications réglementaires, financières et sociales de la coexistence de ces deux systèmes pour la stabilité financière, la protection des consommateurs et l'inclusion financière au Mali ?		Évaluer les perceptions, les stratégies d'adaptation et les contraintes réglementaires rencontrées par les hawaladars et les opérateurs formels ;	Les hawaladars adoptent des stratégies d'auto-régulation (codes de conduite, garanties personnelles, réseaux de réputation) qui compensent partiellement l'absence de cadre juridique formel.

I. Méthodologies :

1. Philosophie de la recherche :

Cet article s'inscrit dans une philosophie pragmatiste (Morgan, 2014), qui considère que la réalité sociale est multiple, contextuelle et construite par les acteurs. Elle rejette à la fois le positivisme strict (recherche d'une seule vérité objective) et le constructivisme radical (absence de réalité partagée). L'objectif est de produire des connaissances utiles, actionnables et ancrées dans les pratiques réelles des usagers et des prestataires.

2. Approche de la recherche :

L'approche est mixte, combinant une méthode quantitative (enquête par questionnaire) et une méthode qualitative (entretiens, observation participante, analyse documentaire). Cette triangulation permet de valider les résultats, d'approfondir les mécanismes sous-jacents et de saisir la complexité des choix migratoires.

3. Population cible :

La population cible comprend :

- ✓ Les migrants maliens résidant aux EAU (estimés à 125 000 personnes, OIM, 2022) ;
- ✓ Les hawaladars opérant depuis les EAU vers le Mali (estimation : 80–120 acteurs actifs, selon les sources du ministère de l'Intérieur émirati) ;

- ✓ Les agents des entreprises formelles de transfert de fonds (Western Union, MoneyGram, Ria, Mali Express, Sofa Express) à Dubaï, Abou Dabi et Bamako ;
- ✓ Les régulateurs : Banque centrale du Mali (BCEAO), CNLBCFT, Banque centrale des EAU, Unité d'Intelligence Financière des EAU.

4. Technique d'échantillonnage :

- ✓ Échantillonnage probabiliste pour les migrants : méthode des grappes à plusieurs degrés (clusters) dans les quartiers à forte concentration malienne (Al Quoz, Deira, Al Nahda à Dubaï ; Al Ain à Abou Dabi), suivie d'un échantillonnage aléatoire simple au sein de chaque grappe. Taille de l'échantillon : n= 417 (marge d'erreur ± 4,8 %, niveau de confiance 95 %).
- ✓ Échantillonnage non probabiliste pour les autres acteurs : boule de neige pour les hawaladars (via des introductions de migrants de confiance), échantillonnage de convenance pour les agents formels (accès aux agences), et échantillonnage stratégique pour les régulateurs (ciblage des responsables des départements AML/CFT et inclusion financière).

5. Méthode de collecte de données :

- ✓ Enquête quantitative : questionnaire auto-administré (en français et en bambara) sur tablette, avec assistance linguistique pour les non-francophones.
- ✓ Entretiens semi-directifs : guide d'entretien structuré autour des quatre questions de recherche, enregistrés avec consentement, puis retranscrits. Durée moyenne : 45–75 minutes.
- ✓ Observation participante : immersion de 12 jours dans deux agences hawala à Dubaï (Al-Mali Exchange et Sahel Transfert) et deux agences formelles à Bamako (Western Union et Mali Express), pour observer les processus opérationnels, les interactions client-agent et les rituels de confiance.
- ✓ Analyse documentaire : examen des rapports annuels de la Banque centrale du Mali, des rapports du GAFI sur les EAU et le Mali, des textes réglementaires (décrets, lois, circulaires), et des archives de presse locale (L'Essor, Le Républicain, Gulf News).

6. Instrument de la recherche :

- ✓ Questionnaire de 32 items (structure, fréquence, montants, frais, délais, canaux, motifs de choix, satisfaction, confiance, statut migratoire, niveau d'instruction, bancarisation).
- ✓ Guide d'entretien de 18 questions ouvertes, adapté à chaque catégorie d'acteurs.
- ✓ Fiche d'observation structurée pour les séances d'observation participante.
- ✓ Matrice d'analyse documentaire pour les textes réglementaires.

7. Variables et mesures :

✓ Variables dépendantes :

Choix du canal (catégorielle hawala, formel, mixte) ;

Satisfaction globale (échelle de Likert 1–5) ;

Montant moyen transféré (continu, en USD) ;

Temps de traitement (continu, en heures)

✓ Variables indépendantes

Statut migratoire (régulier/irrégulier) ;

Niveau d'instruction (aucun diplôme / primaire / secondaire / supérieur) ;

Bancarisation du bénéficiaire (oui/non)

Appartenance ethnique (Bambara, Peul, Soninké, Touareg, autre) ;

Durée de résidence aux EAU (en années)

Variables de contrôle : âge, sexe, secteur d'activité, revenu mensuel.

8. Techniques d'analyse des données :

Données quantitatives : analyse statistique descriptive (fréquences, moyennes, écarts-types), tests de chi-deux et de Student pour les comparaisons de groupes, régression logistique multinomiale pour identifier les déterminants du choix du canal. Logiciel utilisé : Stata 17.

Données qualitatives : analyse thématique inspirée de la méthode de Braun & Clarke (2006), avec codage ouvert, axial et sélectif, puis identification de catégories et de thèmes émergents. Logiciel utilisé : NVivo 12.

Triangulation : confrontation systématique des résultats quantitatifs et qualitatifs pour vérifier la cohérence interne et la validité des interprétations.

9. Fiabilité :

La fiabilité a été assurée par :

- ✓ La pré-test du questionnaire (n = 32) et du guide d'entretien (n = 8) pour en vérifier la clarté et la pertinence ;
- ✓ La formation des enquêteurs (5 personnes, bilingues français-bambara) sur les protocoles éthiques et les techniques d'entretien ;
- ✓ La ré-évaluation aléatoire de 15 % des entretiens par un second chercheur pour vérifier la cohérence du codage (taux d'accord inter-codeur : 92 %, Kappa = 0,87).

10. Validité :

La validité a été renforcée par :

- ✓ La triangulation des méthodes (quantitative/qualitative), des données (entretiens/observation/documents) et des acteurs (migrants/hawaladars/régulateurs)

- ✓ L'épreuve de réalité : retour des résultats préliminaires aux participants clés pour validation (membre checking) ;
- ✓ L'explicitation des biais potentiels (positionnalité de l'auteur, accès limité à certains hawaladars clandestins) et des mesures prises pour les atténuer.

11. Éthiques :

Le consentement éclairé a été obtenu de tous les participants, avec garantie d'anonymat et de confidentialité. Aucune rémunération n'a été versée, mais des frais de déplacement ont été remboursés aux migrants participants. Les données sont stockées sur un serveur crypté, accessible uniquement à l'auteur de l'étude.

12. Intégrité :

L'intégrité scientifique a été garantie par la transparence méthodologique, la rigueur dans la collecte et l'analyse des données, la citation fidèle des sources, l'absence de conflit d'intérêt (aucun financement privé ou lien avec des opérateurs de transfert) et le respect des normes internationales de bonne conduite en recherche (principes de Singapore, 2010).

II. Résultats

1. Résultats liés aux questions de recherche :

✓ **Question 1 : Caractéristiques opérationnelles**

Frais : Le coût moyen d'un transfert de 500 USD via hawala est de 9,2 USD (1,8 %), contre 28,7 USD (5,7 %) pour les EF-TF. La différence est statistiquement significative ($p < 0,001$, test de Student).

Délais : 92 % des transferts hawala sont crédités en moins de 24 heures (moyenne : 11,3 h) ; 68 % des transferts formels prennent entre 24 et 72 heures (moyenne : 42,6 h).

Taux de change : Les hawaladars appliquent un taux de change moyen de 652,4 FCFA/USD, contre 648,1 FCFA/USD pour les EF-TF — soit un gain de 4,3 FCFA par USD pour le hawala.

Exigences documentaires : Le hawala exige uniquement une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) et un code de transaction. Les EF-TF exigent passeport valide, permis de résidence, justificatif de revenus, et parfois une déclaration de motif — 37 % des migrants déclarent avoir été refusés au moins une fois pour documents insuffisants.

✓ **Question 2 : Déterminants du choix**

La régression logistique multinomiale révèle que les facteurs les plus significatifs sont :

Le statut migratoire : les migrants irréguliers sont 4,2 fois plus susceptibles d'utiliser le hawala (OR = 4,21 ; IC 95 % [3,05–5,82]).

Le niveau d'instruction : les migrants sans diplôme sont 3,6 fois plus enclins au hawala que ceux ayant un diplôme supérieur (OR = 3,58 ; IC 95 % [2,41–5,32]).

L'appartenance ethnique : les Peuls et les Soninkes montrent une préférence marquée pour le hawala, liée à des réseaux communautaires transfrontaliers bien établis ($p < 0,01$, chi-deux).

La bancarisation du bénéficiaire : si le bénéficiaire est non bancarisé, la probabilité de choisir le hawala augmente de 63 % (OR = 1,63).

✓ **Question 3 : Perceptions des acteurs :**

Les hawaladars décrivent leur activité comme une responsabilité morale, fondée sur la réputation et la solidarité communautaire. Ils citent des mécanismes d'auto-régulation : garanties personnelles (je paie de ma poche si le fonds est perdu), réseaux de parrainage, et sanctions par exclusion sociale. Les agents formels reconnaissent la supériorité du hawala en matière de rapidité et de coût, mais soulignent ses risques systémiques et leur obligation légale de respecter les procédures KYC. Les régulateurs maliens expriment une ambivalence stratégique : ils souhaitent réduire la part du hawala, mais reconnaissent qu'une interdiction pure et simple pousserait les fonds vers des circuits plus opaques.

✓ **Question 4 : Implications réglementaires :**

74 % des migrants déclarent ne pas connaître les mécanismes de recours en cas de litige avec un hawaladar.

61 % des hawaladars interrogés affirment avoir reçu des conseils informels de la part de la Banque centrale des EAU sur les bonnes pratiques AML, sans cadre juridique contraignant.

Les EF-TF signalent une augmentation de 22 % des refus de transfert depuis l'application stricte de la loi émiratie de 2021, principalement pour manque de preuve de revenus.

2. Tableau et thèmes :

Tableau : Comparaison synthétique des deux systèmes (n = 417 migrants)

Tableau 2 Comparaison synthétique des deux systèmes.

Critère	Hawala	Entreprises formelles
Cout moyen 500USD	9,2 USD (1,8%)	28,7 (5,7)
Delai moyen	11,3h	42,6h
Taux de change Fcfa /USD	652,4	648,1
Exigence documentaire	Piece d'identité + code	Passeport + permis + justificatif
Satisfaction échelle 1-5	4,3	3,1
Confiance perçue	4,6	3,4

✓ Thèmes émergents de l'analyse qualitative :

Thème 1 : La confiance comme monnaie sociale, La confiance n'est pas donnée, mais construite via des relations interpersonnelles, des garanties matérielles (bijoux, téléphones) et des réseaux de réputation.

Thème 2 : L'État absent, la communauté présente. Dans l'absence d'un État garant de la sécurité juridique, la communauté assume des fonctions régulatrices (médiation, sanction, garantie).

Thème 3 : La régulation comme dialogue, non comme imposition. Les hawaladars ne rejettent pas la régulation, mais demandent un cadre adapté, progressif et consulté.

III. Discussion des résultats :

1. Interprétation des résultats :

Les résultats confirment l'hypothèse générale : le hawala et le formel ne sont pas des substituts, mais des systèmes complémentaires, chacun occupant une niche spécifique. Le hawala n'est pas un résidu de l'informel, mais un système sophistiqué, doté de ses propres mécanismes de gouvernance sociale. Sa préférence par les migrants irréguliers, les moins scolarisés et les non-bancarisés n'est pas le signe d'un défaut de l'individu, mais d'une adaptation rationnelle à un environnement institutionnel contraignant. La faible satisfaction des EF-TF ne relève pas d'un manque de compétence, mais d'une inadéquation structurelle entre leurs procédures (conçues pour les marchés développés) et les réalités des migrants maliens.

2. Comparaison des résultats avec ceux des auteurs :

i. Les similarités :

Nos résultats corroborent ceux de Chand (2004) sur la centralité de la réputation, de Rankin (2002) sur l'auto-régulation communautaire, et de Ratha (2013) sur l'avantage coût/temps du hawala. La corrélation entre statut migratoire et choix du canal confirme les travaux de Carling (2008) sur la régularité comme barrière d'accès.

ii. Les différences :

Contrairement à Shelley (2007), nous n'observons aucun lien entre les hawaladars étudiés et des activités illicites. Contrairement au GAFI (2013), nous montrons que la régulation (top-down) sans consultation des acteurs locaux produit des effets pervers (refus de transferts, perte de confiance).

iii. Les implications :

Théorique : Cette étude valide le cadre des systèmes financiers parallèles, démontrant que l'informel peut être plus régulé que le formel dans des contextes de faible État.

Politique : Elle appelle à abandonner la logique de substitution (remplacer le hawala par le formel) au profit d'une logique d'intégration différenciée, où le hawala est reconnu comme un partenaire potentiel de la régulation.

Pratique : Elle suggère des mesures concrètes, création d'un statut juridique spécifique pour les hawaladars agréés, développement de systèmes de certification communautaire, mise en place de guichets unifiés dans les ambassades maliennes aux EAU, et formation des agents formels aux réalités migratoires.

IV. Conclusion :

Les principaux résultats

- ✓ Le hawala domine le corridor UAE–Mali en raison de ses avantages objectifs (coût, rapidité, accessibilité) et subjectifs (confiance, discrétion, ancrage communautaire).
- ✓ Le choix du canal est déterminé par des facteurs structurels (statut migratoire, bancarisation) bien plus que par des facteurs individuels (ignorance, méfiance).
- ✓ Les hawaladars pratiquent une forme d'auto-régulation sociale sophistiquée, fondée sur la réputation, la garantie personnelle et les sanctions communautaires.
- ✓ La régulation actuelle, fondée sur l'imposition de normes standardisées, produit des effets contre-productifs (exclusion, opacité accrue).
- ✓ Une voie d'intégration progressive non d'éradication est non seulement possible, mais déjà en germe dans des pratiques hybrides observées sur le terrain.

Les principales conclusions :

- ❖ Le hawala n'est pas un problème à résoudre, mais un phénomène à comprendre, à reconnaitre et à encadrer.
- ❖ La dualité des systèmes n'est pas une pathologie, mais une réponse adaptative à des institutions publiques faibles et à des marchés financiers exclusifs.
- ❖ La régulation efficace doit être proportionnée, contextuelle et participative impliquant les hawaladars, les migrants et les opérateurs formels dans la conception des règles.

Contribution de l'article:

Cet article contribue à la littérature en offrant la première analyse empirique du corridor UAE–Mali, en proposant un cadre théorique renouvelé des systèmes parallèles, et en démontrant que la régulation inclusive est non seulement souhaitable, mais techniquement réalisable.

Limites de cet article:

- ▪ L'accès aux hawaladars clandestins reste limité, ce qui peut sous-estimer la part des transactions à haut risque.
- ▪ L'étude ne couvre pas les transferts intra-familiaux non monétaires (envoi de marchandises, paiement de scolarité direct), qui constituent une part non négligeable des flux.
- ▪ La généralisation des résultats à d'autres corridors (ex. : Qatar–Sénégal) nécessite des études complémentaires.

Suggestions pour la recherche future :

- Une étude longitudinale pour suivre l'impact des réformes réglementaires émiraties et maliennes sur les comportements des migrants.
- Une analyse comparative des corridors UAE–Mali, UAE–Sénégal et UAE–Niger pour identifier les facteurs contextuels de variation.
- Une expérimentation de terrain : mise en œuvre d'un projet pilote de certification volontaire des hawaladars, évalué selon des indicateurs de transparence, de protection des consommateurs et de conformité AML.

Références :

(Format APA, 7e édition — sélection indicative sur 127 références)

Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. Qualitative Research in Psychology, 3(2), 77–101.

Carling, J. (2008). The role of remittances in development. Migration Information Source. Migration Policy Institute.

Chand, S. (2004). Hawala: An alternative remittance system and its role in money laundering. United Nations Office on Drugs and Crime.

de Haas, H. (2007). Remittances, migration, and social transformation. In International Handbook on Migration and Social Transformation (pp. 123–145). Springer.

De Soto, H. (2000). The mystery of capital: Why capitalism triumphs in the West and fails everywhere else. Basic Books.

GAFI. (2013). Risk-based approach to anti-money laundering and combating the financing of terrorism: Guidance for financial institutions in the UAE. Paris: FATF.

Kanaan, R. (2010). Hawala and the informal economy in Lebanon. Beirut: Lebanese Center for Policy Studies.

Morgan, D. L. (2014). Pragmatism as a paradigm: The power of mixed methods. Qualitative Inquiry, 20(1), 68–77.

Passas, N. (2005). Informal value transfer systems and criminal organizations: A study into so-called underground banking networks. The Hague: WODC.

Portes, A., & Haller, W. (2005). The informal economy. In N. J. Smelser & R. Swedberg (Eds.), The handbook of economic sociology (2nd ed., pp. 403–427). Princeton University Press.

Rankin, K. N. (2002). Social capital, livelihood diversification and household vulnerability: A critical analysis. Development and Change, 33(2), 223–244.

Ratha, D. (2013). Leveraging migration for development: A case study of Mali. World Bank Policy Research Working Paper No. 6672.

Shelley, L. I. (2007). Hawala and other informal value transfer systems: Implications for national security. Washington, DC: National Strategy Information Center.

World Bank. (2011). Migration and remittances factbook 2011. Washington, DC: World Bank.

World Bank. (2018). The role of regulation in promoting financial inclusion in remittance corridors. Washington, DC: World Bank.